

M. Pallett: D'accord.

L'hon. M. Browne: Monsieur le président, je pourrais m'étendre sur d'autres propos qu'il a tenus, mais je veux revenir à une chose que le chef de l'opposition a dite cet après-midi. Je veux parler du merveilleux camouflage qu'il a fait des programmes partagés, programmes partagés que nous avons mis en œuvre. Notre gouvernement les a mis en vigueur parce que nous les avons portés...

L'hon. M. Pickersgill: Vous voulez dire que les contribuables en ont acquitté le coût.

L'hon. M. Browne: ...de 110 millions de dollars en 1956-1957 à 550 millions en 1961-1962, une augmentation de 400 p. 100. Je veux me reporter à ce que le chef de l'opposition a dit...

L'hon. M. Pickersgill: Cela comprend l'assurance-hospitalisation que les libéraux ont consignée au recueil de nos statuts.

L'hon. M. Browne: En effet, les libéraux l'ont consignée au recueil de nos lois et l'y ont laissée. Mais nous l'avons mise en vigueur et cela sans perdre de temps.

L'hon. M. Pickersgill: Et vous ne l'avez pas abrogée.

L'hon. M. Browne: Voici ce que le chef de l'opposition a dit, si je me fie à mes notes. Il se peut que je n'aie pas tous les mots, mais voici l'impression que j'en ai gardée. Dans un discours prononcé à Guelph, il a déclaré que, lorsque le parti libéral reviendra au pouvoir, ce qui va prendre encore bien du temps...

Une voix: Il n'y reviendra jamais.

L'hon. M. Browne: Il a déclaré, au sujet des programmes partagés: «Quand nous verrons qu'ils sont bien établis et que les provinces désirent les conserver, nous laisserons les provinces les administrer». J'aimerais bien qu'il explique ces paroles. Que voulait-il dire? Examinons tous ces programmes et voyons ce dont ils retournent. Que signifient-ils, par exemple, pour l'agriculture? Je ne suis pas au courant de ce qui se passe dans les autres provinces, mais j'ai une idée de ce qui se produit à Terre-Neuve. Le gouvernement fédéral est en train d'assécher des marécages à Terre-Neuve, et paie environ \$150,000 par année; le gouvernement provincial verse une somme égale. Comment le chef de l'opposition pourra-t-il accorder leur quote-part aux autres provinces si elles n'entreprendront pas de projets de cette nature? Il ne l'a pas expliqué, il ne le pourrait d'ailleurs pas, je crois.

Prenons l'exemple des subventions pour combattre le cancer, pour étudier différentes maladies, pour acheter des appareils de rayons X, et ainsi de suite. Si une province,

[M. Benidickson.]

ou deux ou trois, s'y intéressent, comment le chef du gouvernement pourra-t-il compenser les autres provinces pour ce qu'elles n'ont pas dépensé ou n'ont pas fait? Il me semble que c'est impossible.

On a parlé de programmes d'assurance-hospitalisation. Or, quand une province ne participe pas à ce genre d'assurance, comment le chef de l'opposition se propose-t-il de la compenser en pareil cas? L'honorable et brillant homme d'État de Bonavista-Twillingate, qui a tant d'expérience, voudrait-il nous expliquer comment le chef de l'opposition s'y prendra?

L'hon. M. Pickersgill: Le député veut-il l'entendre maintenant?

L'hon. M. Browne: Non. Vous avez bien le temps!

L'hon. M. Pickersgill: Je serais enchanté de le faire, monsieur le président, si vous me le permettiez.

L'hon. M. Browne: Je ne sais combien de fois l'honorable représentant a interrompu le débat au cours de la dernière session. Mais j'ai une idée assez juste du nombre des discours qu'il a prononcés à la Chambre—ils ont été bien plus nombreux que les miens—and j'espère qu'il me permettra de poursuivre les observations que je tiens à faire.

L'hon. M. Pickersgill: Le député ne devrait pas me poser de questions.

L'hon. M. Browne: Vous pouvez en prendre note, ou les relever demain dans le hansard. C'est évidemment possible en ce qui concerne les pensions aux invalides. Nous savons, en effet, combien de personnes sont admises à les toucher à l'heure actuelle. Mais, en ce qui concerne autre chose, nous ne pouvons pas avoir la même certitude. Prenons, par exemple, le programme de formation professionnelle, ce programme immense que nous avons mis sur pieds en portant à 75 p. 100 le montant des subventions aux provinces, ce programme qui a été si bien accueilli par toutes les provinces, et qui se traduirait par une dépense globale de 200 à 250 millions de dollars. Comment le chef de l'opposition s'y prendrait-il pour indemniser une province qui n'a pas adhéré à un programme comme celui-là? Le député peut prendre note de la question et y répondre demain.

L'hon. M. Pickersgill: La réponse est très facile.

L'hon. M. Browne: Je sais que tout semble facile au député, mais tout compte fait, d'autres ne tiennent pas ses réponses pour de véritables solutions. Nous devons nous rappeler aussi que trois catégories de routes sont